

COMPTE-RENDU Assemblée générale Ordinaire 2020

Vendredi 19 et Samedi 20 juin 2020 – Présentation par déroulé numérique

Délégué.es votant.es :

	Nombre de licenciés	Nombre de voix	Délégués	Présents	Voix
Comité Ariège 09	227	7	6	1	2
Jean-Luc AUVERT					
Comité Aude 11	455	9	6	5	8
Guy BOISOT- Elyane C	ANAL – Christiane JOLY –	Mélissa DECLERCQ –	Ludovic VALERI	NO	
Comité Aveyron 12	743	12	7	2	4
Xavier ARMENGAUD -	- Christophe MARION				
Comité Gard 30	1600	17	8	5	11
Philippe GIROUD – Ste	éphane TEIL – Fred GRAU	- Eric NOVACK – Wilh	em SANGIL		
Comité H-G 31	4663	33	11	10	30
	nt BOUREZ- Jérémie GRE				
Guillaume WAKHEVIT	SCH- Marcel MAUREL – S	ylvie DAURENSAN – G	iilles CASTILLON	V	
Comité Gers 32/65	608	11	7	3	6
Stéphanie FAUVEL – X	(avier BOHARD – Nicolas (CATOIS			
Comité Hérault 34	2255	21	9	3	9
Alain GILLE - Sylvain C	AUSSÉ – Alex HEYWANG				
Comité Lot 46	727	12	7	7	12
Didier CHAUBET - Sylv Dominique CROUZET	rie MINARD – Laurent FER	RAGUTI – Jérôme VEI	REECQUE – Anr	ne-Lise PONT – Baptiste D	AJEAN –
Comité Lozère 48	282	7	6	5	6
Eric ITIE – Alain NURIT	– Nicolas LEBLOIS – Régi	s MONTIALOUX – Eric	GOSSE		
Comité P.O. 66	1210	16	8	7	14
Tony HACHEZ – Elodie	LEMOINE – Rémy LANDF	RI – Fayza ZIOUECHE -	- Zénon MEZINS	SKI - Fabien MORAT- Adrie	en MOGLIA
Comité Tarn 81	835	13	7	3	6
Yannick ERBIN – Elodi	e MOREAU – Laetitia GAR	RCIN			
Comité T. et G. 82	694	11	7	2	4
Eric GELIN - Olivier DE	RAM				
Ligue	3	1	1	1	1
Christophe FAULMAN	N				
Total	14304	170	90	54	113

Délégués non votante excusée : Eloïse SOURICE

Délégué.es non votant.es :

Chantal PALANQUE – Mathias CHICHEPORTICHE – Alexandra GRANDY – Christelle DELSOL – Mathieu BALY – Frédéric JAUGEY- Arnaud COORNEN – Tristan BELLOSTA – Christophe NADAL – Céline DAVANT – Lilian FAVARIN – Mathieu FOURTINA – Nicolas SEITZ – Cynthia LECLERC -



Invités :

David ANGELATS (FFBaD VP HN) - Nicolas GALTIER (CTN FFBaD) - Jean-Maurice GASTAL (GEASA)

CA: Jean-François ANINAT — Redha BENBOUZID - Didier BEUVELOT — Justine CAMMAL - Florent CHAYET - Janick KNAEBEL — Philippe SOLANET.

Candidat au CA: Patrice MALVAULT.

Salariés : Valérie BALLESTER – Valérie COURTOIS – Xavier DEMANZE – Louis DESPREZ - Manu DUBRULLE - François DURIER – Roxane

VENUTI -

Partenaires: SPORTMINEDOR - Béton de Paris

Rappel de l'Ordre du jour

10h00 : Ouverture de l'Assemblée Générale

- A. Assemblée Générale Ordinaire
 - 1. Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2018
 - 2. Rapport moral du Président

B. Assemblée Générale Élective

4. Élections complémentaires au Conseil d'Administration

C. Assemblée Générale Ordinaire

- 5. Rapport Financier 2019
 - 5.1 Rapport de la Trésorière Générale
 - 5.2 Rapport du vérificateur aux comptes
 - 5.3 Approbation des Comptes Annuels
 - 5.4 Affectation du Résultat
 - 5.5 Quitus à la Trésorière Générale
- 6. Budget Prévisionnel 2020
 - 6.1 Montant des cotisations pour la saison 2020-2021
 - 6.2 Approbation du Budget prévisionnel 2020
- 7. Rapport d'activité des commissions
- 8. Questions diverses

17h00 : Clôture de l'Assemblée Générale

Le quorum est atteint par 113/170 voix pour 54/90 délégué.es votant.es.

Contexte:

Le déroulé de l'Assemblée générale ordinaire et élective complémentaire au CA, présentée sur diaporama PPT est transmis par mail aux 65 représentant.es des 12 comités de l'Occitanie accompagné du fichier de votes correspondant.

Les 8 décisions ont lieu par voie numérique et par fichier individuel/comité, retourné à Valérie COURTOIS, salariée en charge de l'organisation de l'AG.

Les suffrages ont lieu du Vendredi 19 juin – 10h au Samedi 20 juin – 17h.

Le dépouillement est confié aux salarié.es, Valérie COURTOIS (secteur ADM) et Jean-Maurice GASTAL (secteur FIN).



ADOPTION DU COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Vote: POUR 113/113 voix

L'Assemblée générale approuve à l'unamité le compte-rendu de

l'assemblée générale 2019.

Décision 2

RAPPORT MORAL du PRÉSIDENT

Vote: POUR 108 voix CONTRE 0 ABS 5 voix

L'Assemblée générale approuve à la majorité le rapport moral du Président.

Décision 3

ÉLECTION COMPLEMENTAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'Administration

Femmes 25 x pourcentage licenciées = **10 femmes**Hommes 25 x pourcentage licenciés = **15 hommes**

Dont Composition du Bureau – 8/9 administrateurs Femmes 9 X pourcentage licenciées = **4 femmes**

Hommes 9 X pourcentage licenciés = **5 hommes**

En Occitanie: 18/25 administrateurs au CA dont 6/9 au Bureau

Candidatures	Secteur/Commission visé.e	COMITES
1- Patrice MALVAULT	Trésorier adjoint	81

Vote: POUR 107 voix CONTRE 0 ABS 6 voix

Patrice MALVAULT est élu à la majorité au Conseil d'administration de la

Ligue Occitanie pour l'olympiade en cours.



Décision 4

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2019

Ils sont soumis au vote de l'assemblée :

Vote: POUR 113/113 voix

L'Assemblée générale adopte à l'unanimité les comptes annuels 2019:

Résultat de 18 688.93€

Décision 5

AFFECTATION DU RESULTAT 2019

La trésorière propose le report à nouveau du résultat de l'exercice 2019

Vote: POUR 109 voix **CONTRE** 0 **ABS** 4 voix

L'Assemblée générale valide à la majorité le report à nouveau de l'exercice

2019

Décision 6

QUITUS A LA TRESORIERE

Vote: POUR 110 voix CONTRE 0 ABS 3 voix

L'Assemblée générale donne à la majorité quitus à la Trésorière

Décision 7

MONTANT DES COTISATIONS 2020-2021

La Trésorière générale propose de maintenir le montant du timbre licence de l'Occitanie à l'identique, soit 14€.

Vote: POUR 104 voix CONTRE 0 ABS 9 voix

L'assemblée générale valide à la majorité le montant des cotisations 2019-

2020

Décision 8

BUDGET PREVISIONNEL 2020

Le prévisionnel 2020 mis au vote de l'assemblée générale s'élève à 919 500€.

Vote: POUR 106 voix **CONTRE** 0 **ABS** 7 voix

L'Assemblée générale valide à la majorité le budget prévisionnel 2020



RAPPORT D'ACTIVITE des COMMISSIONS

Question posée :

Comité 48 : Eric ITIÉ - Président

Rapport de la commission équipement et Plan d'équipement du conseil régional : les clubs qui ont été ciblés l'ont été par qui ??

Xavier DEMANZE – Coordonnateur Equipement :

Les clubs ont été ciblés par la COMEQ. Il a fallu choisir des clubs qui n'avaient que les ensembles « Poteaux Filets » (PF) à changer pour que la classification puisse passer de « Hors Sécurité » à « Hors classement » ou mieux encore. Les clubs qui disposaient d'ensembles PF « HS » avec un sol sportif « HS » et/ou des distances de sécurité « HS » n'ont pas été retenus. Tout ceci pour que l'investissement soit immédiatement profitable à l'équipement. Cette campagne sera renouvelée dès la fin de l'année civile tant que ce dispositif d'aide sera maintenu par le Conseil Régional.

Un club nous a sollicité dans le cadre de cette campagne mais pour un autre équipement malgré les distances de sécurité inadéquates. Nous avons répondu à cette demande et accompagné le club dans leur démarche.

Le but de cette Campagne est d'améliorer la qualité du parc équipement des clubs de l'Occitanie et mobiliser l'énergie des dirigeants vers le secteur équipement.

QUESTIONS DIVERSES

Question posée:

Comité 48 : Eric ITIÉ - Président

Télétravail et réunions en visio : positionnement de la ligue

En cette période de confinement et déconfinement le télétravail, visioconférence et tous autres moyens de communication à distance ont été mis à l'épreuve. Y a-t-il eu un retour fait sur cette période concernant les salariés, période qui continue encore je pense pour certains d'entre eux. Les visioconférences prendront elles plus d'importances (beaucoup d'avantages dont limitation des déplacements, des frais, plus grand nombre de participants comme pour le CPC) ? Je pense que l'on a beaucoup à gagner en développant ces outils. Quelle est la position de la Ligue ?

Jean-François ANINAT – Secrétaire général

Télétravail : les salariés de la ligue ont été positionnés en télétravail en raison du contexte sanitaire avec un taux d'activité partielle variable (cf. les CR des réunions de bureau). Si le télétravail a de multiples avantages et peut être mis en place ponctuellement en fonction du contexte, il est nécessaire que les salariés se retrouvent majoritairement en présentiel. Concernant les conditions de travail, il est indispensable que le salarié dispose d'un environnement confortable de travail en plus d'un équipement informatique adapté.

Visio : le confinement a confirmé l'utilité des visioconférences et il est dans l'intention de la ligue de les utiliser plus souvent. Cependant les réunions en présentiels seront maintenues notamment pour favoriser les débats ainsi que pour préserver les contacts humains et la convivialité.

Plusieurs logiciels ont été testés à l'occasion des derniers bureaux afin de trouver celui qui répond le mieux à nos besoins tout en étant d'une utilisation facile pour tous les publics. Un tutoriel sera demandé au secteur formation une fois le logiciel choisi.

La réception des votes entérine la fin des travaux à 17h 15.

Le Secrétaire général, Jean-François ANINAT Le Président, Christophe FAULMANN